



La confiance peut sauver l'avenir



en partenariat
avec



Le Potager de St Julien

8 route Félix Praud

44450 Saint Julien de Concelles

☎ 02 40 86 32 83 / 07 64 40 50 16

✉ lepotager44@apprentis-auteuil.org

<https://potager-saint-julien.apprentis-auteuil.org/>

ENGAGEMENT SEMESTRIEL D'ACHAT DE PANIER TRIBU / 16 €



Période du 29 septembre 2025 au 27 mars 2026

Semaine n°40 à semaine n°13

Horaires de distribution : de 12h00 à 17h30

BOUGUENAI - JEUDI



NOM - Prénom :

Adresse - CP - Ville:

Téléphone :

Mail :

n° :

Je ne serai pas absent durant le semestre

Je serai absent 1 semaine durant le semestre

Je serai absent 2 semaines durant le semestre

Cochez les semaines où vous ne prendrez pas de panier :

Semaine	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	Fermeture du Potager du 25/12/25 au 04/01/26
Date	02/10	09/10	16/10	23/10	30/10	06/11	13/11	20/11	27/11	04/12	11/12	18/12	25/12	
Semaine	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
Date	01/01	08/01	15/01	22/01	29/01	05/02	12/02	19/02	26/02	05/03	12/03	19/03	26/03	
	X													

Je règle donc :

* cocher la case

correspondante

25 paniers en 6 prélèvements

24 paniers en 6 prélèvements

23 paniers en 6 prélèvements

Légende calendrier :

: vacances scolaires

: jours fériés (report distribution au mardi 23/12)

JE SOUHAITE M'IMPLIQUER DANS LE PROJET DU POTAGER

En offrant de mon temps,

Tous les talents sont les bienvenus: jardinage, bricolage, conseils techniques, cueillette, ventes, accompagnement des salariés (ateliers à thème, ...)

je suis intéressé(e) par des activités de bénévolat

Si, oui, lesquelles

et à quelle fréquence

En faisant un don,

Le potager doit renouveler son matériel, mettre à disposition des salariés accompagnés des équipements de protection individuelle (EPI), développer des ateliers à thème au plus près des besoins identifiés. A titre d'exemples : une tenue EPI coûte 200€, un semoir manuel à disque coûte 1500€, un atelier cuisine 100€

Je soutiens le projet du potager

20 €

50 €

100 €

autre,
précisez

Vous bénéficierez d'une déduction fiscale de 75 % du montant de votre don, vous avez le pouvoir de multiplier par 4 les effets de votre générosité en faveur de la jeunesse en difficulté. Ainsi un don de 100 € ne vous coûte que 25 € mais nous permet d'agir à hauteur de 100 € !

Paiement à l'ordre du "Potager de St Julien" sous forme de : (cocher)

Paiement des paniers :

☐ prélèvements

(mandat de prélèvement à compléter et accompagné d'un RIB

si changement de coordonnées bancaires et/ou nouvel abonnement)

Bon pour accord : (date et signature)

Don

☐ chèque